

IA-IPR Arts plastiques

Affaire suivie par :
Christophe JOUXTEL
Marine PILLAUDIN-ERRARD

Tél : 01.30.83.40.42
Mél : ce.ipria4042@ac-versailles.fr

3 Bld de Lesseps
78000 Versailles

Versailles, le 17 septembre 2021

Les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs
Pédagogiques Régionaux

d'Arts plastiques

à

Mesdames et messieurs les professeur(.e.s)

d'Arts plastiques

S/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements

Objet : Lettre de rentrée

Une nouvelle rentrée d'arts plastiques

Les inspecteurs d'arts plastiques vous souhaitent une rentrée sereine, dans un contexte sanitaire désormais un peu moins contraignant bien que toujours présent.

Dans des modalités matérielles et temporelles dictées par le protocole et les dispositions prises dans les établissements, cette année scolaire demandera de protéger encore les élèves, avec responsabilité.

Des fondamentaux

Après avoir su conserver, les deux années précédentes, dans des conditions inhabituelles, les objectifs fondamentaux de votre enseignement et maintenir le mieux possible un engagement personnel chez vos élèves, vous saurez tirer parti du changement auquel la situation nous a conduits : l'autonomie des élèves a parfois trouvé à mieux s'épanouir, les usages numériques ont progressé, la relation entre professeur et élèves s'est transformée et souvent enrichie... Il reste que pour certains élèves l'isolement a produit des effets dont il faut réparer les conséquences pour les aider à trouver ou retrouver le plaisir d'apprendre, ensemble.

Pour consolider l'essentiel — une pratique personnelle, motivée et créative des élèves — votre attention se portera sur tout ce qui peut renforcer la place faite à leur initiative, à leurs choix. Des choix tirés de leur appropriation des situations et des moyens de création que vous mettez en œuvre.

Le cours d'arts plastiques

Le cours hebdomadaire d'arts plastiques assure aux élèves la régularité d'un rendez-vous sensible et réflexif avec certaines réalités de l'art.

Il articule étroitement la pratique plastique et la connaissance des œuvres, dans une diversité de situations et de références, pour former dans un même mouvement le regard, la sensibilité, la réflexion, la créativité, l'esprit critique.

Élaborer, transformer, représenter, c'est déjà apprendre. Peindre, dessiner, construire, c'est aussi observer, analyser, concevoir, choisir, s'appropriier le réel et avoir barre sur lui.

La parole, le savoir et l'altérité

Pour l'élève, montrer son travail et l'accompagner par sa parole, c'est aussi s'ouvrir à celui de ses pairs dans l'écoute et le dialogue. C'est découvrir ses propres représentations sur les choses, trouver sa place, gagner en confiance et se découvrir à la fois *singulier et solidaire* (Programmes d'arts plastiques de 1998). Dans ce partage de la parole, les élèves s'entraînent à l'éloquence à travers le désir d'échanger. Et (pour citer l'une de nos précédentes lettres de rentrée), *plus éloquents dès lors que leurs propos abordent leurs cheminements personnels de pensée et de création, les élèves apprennent aussi à témoigner de leur réception des œuvres. Ils les interrogent avec plus de perspicacité et peuvent en apprécier les liens avec leurs productions. Et la posture du professeur de permettre ainsi, par la situation d'apprentissage, une meilleure connaissance de l'art et de ses enjeux ! ...* Et, ajouterons-nous ici, des ressources de la parole !

Enfin c'est en mettant en œuvre des rencontres avec l'art et les acteurs de l'art que vous renforcez le sentiment d'appartenance des élèves à une culture partagée.

Des rencontres préparées, approfondies, rendues plus fortes par l'expérience personnelle de la création.

L'enseignement d'arts plastiques familiarise les élèves avec les questions que se posent les artistes, les amène à se construire un regard plus personnel, distancié, attentif et informé sur la société, qui se manifeste à eux de façon désordonnée, parfois dure.

Il est un lieu pour donner forme à ses perceptions du monde, leur donner sens par l'expression. Il est également le théâtre d'une liberté et d'un plaisir d'être soi.

Bienvenue dans l'académie !

Nous avons un grand plaisir, nous aussi, à souhaiter la bienvenue aux professeurs d'arts plastiques qui nous rejoignent cette année, débutants dans le métier ou bien nouvellement nommés dans l'académie de Versailles.

Aux professeurs qui y enseignent déjà, nous adressons nos remerciements pour la qualité de leur travail, dont témoignent les nombreux projets dont ils nous font part et qui traduisent le dynamisme, la personnalité et la profondeur de leur engagement.

Pour tous nous sommes à l'écoute des questions et des doutes, comme des idées nouvelles et des initiatives.

Un nouveau projet académique

Le projet académique 2021-2024 fonde notre action sur des objectifs fédérateurs.

Nous vous invitons à vous l'approprier et à en trouver des expressions dans votre travail, dans la classe, dans l'établissement, dans les actions que vous conduisez et dans votre parcours de développement professionnel. Il invite à libérer les initiatives et doit être considéré comme un projet ouvert à vos idées.

L'orientation : du cycle 4 au supérieur

L'accompagnement du parcours de formation des élèves est quant à lui une priorité toujours présente : l'enjeu de l'orientation traverse les cycles, depuis l'école élémentaire et le collège jusqu'aux portes du supérieur. Dans cette perspective, votre rôle est de contribuer à lutter contre les déterminismes sociaux ou genrés dans la poursuite d'études, en aidant les élèves au moment de faire des choix d'orientation.

Le lycée

La modification des règles de l'évaluation au baccalauréat, à partir de la session 2022, introduit une part de 40% de note de contrôle continu et conduit la communauté enseignante à un partage des pratiques au travers d'un projet d'évaluation pour l'établissement, non sans un cadre national présenté dans le guide de l'IGÉSR, paru le 10 septembre, (<https://eduscol.education.fr/document/5470/download>), destiné à nourrir la réflexion collégiale.

En accompagnement de cette ressource, nous proposons des échanges avec les professeurs d'arts plastiques de lycée lors de deux visioconférences les 21 et 24 septembre. La question du contrôle continu sera abordée au long de l'année.

Nous tenons à saluer le travail des professeurs et professeuses qui ont fait vivre leurs enseignements de lycée. Rappelons que l'enseignement de spécialité d'arts plastiques est parmi ceux que les élèves abandonnent le moins à la fin de la première. Leur motivation repose sur un projet personnel approfondi. Ils n'y renoncent pas et vous les aidez à en voir toutes les perspectives et les exigences.

La session 2021 du baccalauréat a de nouveau été marquée par l'absence d'épreuves terminales, sauf pour les candidats individuels. Nous tenons à remercier les professeurs qui ont fait passer ces épreuves en juillet et en septembre.

Nous saluons également l'implication des membres de jury du grand oral. Aux avant-postes de cette première année de mise en œuvre, ils ont contribué, avant, pendant et après la passation des candidats, à une approche fine des enjeux de l'épreuve. Le rôle du Groupe de Travail des professeurs de lycée a été important dans cet accompagnement et sera encore présent dans les mois à venir dans la poursuite d'une réflexion sur l'évaluation.

La formation continue

La formation continue est inhérente au métier de professeur et nous vous invitons à vous inscrire aux dispositifs du Plan Académique de Formation avant le 22 septembre. Vous trouverez ici toutes informations nécessaires : <https://arts-plastiques.ac-versailles.fr/spip.php?article573>

L'inclusion scolaire

Par l'adaptation et l'évolution de vos pratiques, vous facilitez la progression scolaire et personnelle des élèves à besoins particuliers accueillis dans vos cours. Une situation pédagogique adaptée mais commune à toute la classe est un des meilleurs vecteurs d'inclusion.

Nous attirons aussi votre attention sur l'accueil d'élèves allophones et nouveaux arrivants. Le cours d'arts plastiques est pour ces élèves en inclusion un lieu privilégié pour les mettre en confiance. En appui sur des formes d'expression complémentaires à l'expression langagière il leur permet de progresser à l'oral, dans la langue, de développer et faire valoir leurs connaissances "pratiques", d'affirmer des capacités personnelles... Des ressources vous sont proposées sur les pages du CASNAV : <http://www.casnav.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique10>. Nous serons particulièrement attentifs à ce que vous mettez en œuvre pour ces élèves aux parcours très divers, parfois non scolarisés antérieurement ou au contraire armés de compétences, mais toujours d'une culture autre, occasion d'une approche de l'intercompréhension culturelle.

Le rendez-vous de carrière

Dans un principe d'affirmation de l'accompagnement continu, le rendez-vous de carrière permet, aux échelons 6, 8 et 9, de porter un regard attentif et sensible sur les différentes périodes qui ponctuent votre vie professionnelle. Ce temps d'échange, propice à une mesure du chemin parcouru et restant à parcourir, se prépare en amont afin de valoriser vos compétences, vos projets, votre engagement auprès des élèves et des équipes.

Aussi pour l'anticiper et l'appréhender sereinement, un [guide du RDV de carrière](#) est à votre disposition. Celui-ci permet de guider votre réflexion et il peut nous être remis avant la date de la visite. La possibilité de le renseigner vous est offerte afin de mieux cerner les points d'attention que vous souhaiteriez faire ressortir et porter à la connaissance des deux évaluateurs (chef d'établissement et inspecteur). Il demeure bien souvent un outil précieux de votre accompagnement car il permet de donner une orientation dynamique aux échanges.

Au-delà de ce document écrit, vous êtes libres de préparer tout autre document que vous jugerez utile de présenter lors de cet entretien (par ex : traces photographiques de projets ou travaux d'élèves, carnets de travail, documents pédagogiques, ressources, etc.).

Sachez également que vous pouvez solliciter l'inspection pour "une visite d'accompagnement et de conseils" bien avant la date de votre RDV de Carrière.

Le numérique

L'offre numérique éducative de l'académie de Versailles est à retrouver sur le [site de la DANE](#). Elle vous permet notamment l'accès à des ressources numériques pédagogiques tant disciplinaires que transversales. Dans le cadre de la continuité pédagogique vous trouverez également une [rubrique dédiée sur notre site disciplinaire](#). Celle-ci s'enrichit au fil de l'eau et des retours d'expériences que chacun d'entre vous a pu nous faire. Nous vous en remercions une nouvelle fois très sincèrement. Elles sont gages de la richesse des pratiques dans l'académie et de votre mobilisation au quotidien dans vos classes. La refonte du site disciplinaire dans les mois à venir permettra d'en accentuer et renforcer la pleine visibilité. Une fois encore, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos actions, propositions. Une nouvelle rubrique intitulée "Lumière sur" viendra prochainement s'ajouter au site disciplinaire afin de porter le regard sur des actions, des expérimentations ou productions réalisées au sein de vos

établissements. Les membres du GEP arts plastiques, dont nous saluons ici le travail et la réflexion, sont eux aussi engagés dans la transformation du nouveau site et vous proposeront une rubrique "GEP" sur le site disciplinaire.

D'autre part, pour continuer à vous former, plusieurs dispositifs consacrés aux usages numériques en classe et à leurs enjeux didactiques sont accessibles au PAF :

- 21A0251850 "ARTS PLASTIQUES ET USAGES DU NUMERIQUE", pour manipuler et explorer différents outils (nouveaux logiciels de transformation d'images fixes et/ou animées, support de création de contenus en ligne, tablettes, etc.).

- 21A0251824 ARTS PLASTIQUES ET NUMÉRIQUE, pour développer des pratiques pédagogiques intégrant le numérique comme outil mais aussi comme matériau et processus artistique. (Inscription jusqu'au 22 septembre).

Pour vous tenir informés des actualités autour du numérique et des arts plastiques, nous vous rappelons qu'un compte twitter [GEP arts plastiques \(@gep_artspla\)](#) de Versailles est ouvert. Celui-ci vous permet d'accéder à une veille artistique et pédagogique actualisée.

Plus largement vous pouvez également bénéficier des [FIL \(Formation à initiative locale\)](#) consacrées à la découverte et à la mise en œuvre de la [certification PIX](#).

Enfin nous remercions très chaleureusement Mme Françoise Grassias pour son action depuis nombre d'années en tant que IANE, webmestre et coordonnatrice du GEP arts plastiques, pour sa loyauté sans faille, son plein engagement et sa grande rigueur professionnelle. Lui succéderont :

- **Christian GRONDIN**, professeur d'arts plastiques et IAN (Interlocuteur Académique Numérique) ;
- **Thomas PEAN**, professeur d'arts plastiques et webmestre du site disciplinaire.

Nous leur souhaitons ici la bienvenue et nous nous réjouissons de leur présence à nos côtés.

Des réunions départementales

Les journées départementales des professeurs d'arts plastiques, que nous souhaitons organiser dès le premier trimestre, vont donner lieu à des regroupements où nous vous informerons des points saillants de l'année scolaire et de la réflexion disciplinaire. Nous envisageons, lors de ces journées, d'aborder une question transversale : celle de l'expression.

Mercis

Nous voulons conclure cette lettre par nos remerciements très chaleureux aux personnes ressources de notre discipline, formatrices et formateurs, personnes missionnées. Grâce à elles, grâce à eux, le travail et la réflexion de la communauté des professeurs d'arts plastiques sont enrichis, structurés, stimulés et valorisés.

Enfin nos remerciements vont tout spécialement à Laurence Pocztar, chargée de mission d'inspection et Valérie Pacca, coordinatrice de la formation continue, toutes deux formatrices académiques, pour la rigueur et la générosité de leur engagement.

À toutes et tous, nous souhaitons une excellente année scolaire !

Le groupe Arts plastiques

Christophe JOUXTEL

Marine PILLAUDIN-ERRARD

Lettres disciplinaires de rentrée 2021 - Chapeau commun

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, les IA-IPR ont à cœur de vous souhaiter une bonne rentrée.

Aux collègues qui rejoignent notre académie, nous souhaitons la bienvenue.

Au terme d'une année compliquée par la gestion de la situation sanitaire et endeuillée par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, les corps d'inspection vous adressent collectivement leurs remerciements pour avoir assuré la continuité des enseignements et maintenu en toutes circonstances le lien avec vos élèves. Les inspecteurs vous assurent de leur présence à vos côtés en cette nouvelle année scolaire pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, la construction et la consolidation de leur parcours de formation.

Notre académie réaffirme avec force son engagement en faveur de la laïcité et du respect des valeurs de la République. Un [plan de formation national](#) leur sera consacré sur l'ensemble du territoire. Les *masters MEEF* leur accorderont désormais une place essentielle en formation initiale.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, votre forte mobilisation autour des plans de continuité pédagogique mis en œuvre dans les établissements ont permis aux élèves de ne jamais interrompre leurs apprentissages

Issu de réflexions et des expériences menées sur le terrain, un guide *Organiser la continuité pédagogique – Mettre en œuvre l'hybridation* a été élaboré dans notre académie. Nous vous invitons à [consulter sa présentation](#) et à le [télécharger](#).

La mise en œuvre du *Grand oral* au baccalauréat général et technologique a renforcé la dynamique sur le développement des compétences orales des élèves tout au long de leur parcours scolaire dans le secondaire. Des ressources pédagogiques ont été conçues et [sont disponibles sur le site de l'académie](#).

Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau [Projet académique 2021-2024 Apprendre - S'épanouir - Se transformer](#). Celui-ci mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative autour de projets emblématiques de la politique éducative académique. Il stimule et valorise la capacité d'innovation et d'initiative des personnels de l'académie

Au collège, inscrire les apprentissages dans les parcours des élèves

Le collège a vocation à poursuivre l'acquisition des fondamentaux travaillés depuis l'école primaire et à les consolider.

Pour servir cette ambition, le **programme Devoirs faits** s'enrichit de modalités nouvelles. Il s'adapte et se réinvente afin que chaque élève qui en a besoin soit accompagné à la fois dans la réalisation de ses devoirs et dans la consolidation de ses acquis. Le plan d'action académique 2021-2022 ouvre de nouvelles perspectives, en lien avec les objectifs du projet académique. Il permettra de proposer Devoirs faits à un plus grand nombre d'élèves, d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et de favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire. De nombreuses ressources pédagogiques mobilisables sont présentes sur [la page Devoirs faits du site académique](#).

Les objectifs du collège sont également de préparer chaque élève à poursuivre sa formation au nouveau lycée général et technologique ou au lycée professionnel transformé. **Les parcours éducatifs**, en particulier le [parcours avenir](#), offrent un cadre privilégié d'apprentissages, ils sont aussi une source de la motivation et de la projection des élèves dans la poursuite d'études au lycée.

Au lycée général et technologique, préparer la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

Dans la voie générale, l'offre d'enseignements de spécialité permet aux élèves de diversifier leur parcours à partir de choix personnalisés. L'accompagnement et le suivi des élèves assuré par les professeurs principaux et les professeurs référents les aident à opérer un choix éclairé.

Un plan de valorisation nationale de la voie technologique est engagé pour réaffirmer sa spécificité dans le système éducatif scolaire et supérieur. Il s'agit notamment, au collège et en classe de seconde générale et technologique, de mieux informer les élèves et leurs familles sur les caractéristiques des séries technologiques et les perspectives de réussite qu'offre chacune d'entre elles.

La réforme du baccalauréat maintient l'équilibre entre évaluation ponctuelle terminale et contrôle continu dans les résultats, respectivement à hauteur de 60 % - 40 %. Un nouveau cadre réglementaire, paru cet été, définit les modalités de la prise en compte du contrôle continu du fait de la suppression des évaluations communes. Sur la base de recommandations nationales de l'IGÉSR à paraître, les corps d'inspection seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes lors de l'élaboration collective d'un projet d'évaluation propre à chaque établissement. L'harmonisation des pratiques évaluatives doit ainsi conforter votre travail tout en garantissant la diversité des évaluations, l'équité de traitement et la transparence vis-à-vis des jeunes et leurs familles.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.